



**COMMISSION CULTURE ET TOURISME
DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
Jeudi 17 Janvier 2019**

Participants :

Beddeleem Elisabeth, présidente Taste-Wijn ;
Blanckaert Fabienne, membre CDD ;
Boutu Félix, membre du CCD, Pdt. Association Yser Houck ;
Cleenerck Vincent, secrétaire CDD, président d'associations ;
Cloët Lydie, adjointe Zegers-Cappel.
Decocq Franck ;
Deram André, membre du CDD et du Conseil d'Exploitation Tourisme,
Deram Didier, membre du CDD et du Conseil d'Exploitation Tourisme, adjoint Wormhout ;
Fiers Roland, comité de jumelage Wormhout ;
Heusèle Bruno, Coordination Culturelle en Région Dunkerquoise ;
Lammin Paul, membre du CDD ;
Le Petit Annie, adjointe Socx ;
Martel Jacques, Carillonneur de Bergues, secrétaire et metteur en scène des Baladins du Groenberg ;
Masingarbe Philippe, président du Comité Flamand de France ;
Messiant Jacques, écrivain ;
Naert Virginie, Directrice OTI CCHF ;
Noote Robert, écrivain ;
Ollivier Marie-Ange, directrice culture CCHF ;
Planquelle Daniel, Pdt. ANPL et CTTL, Ledringhem ;
Pouley Michèle, 1^{ère} adjointe Hondschoote, Pdte Comité de jumelage ;
Quéniart Jean-François, membre CDD, conteur ;
Seidel Dominique, Pdt. Asso. Mémoire et Patrimoine de Warhem ;
Vanmaële Danielle, Maire de Merckeghem ;
Voet Michel, Pdt. des Amis du Vieux Watten ;
Wylleman Maurice, animateur de la Commission Culture, président d'association ;

Excusés :

Jean Grébert, Régis Verbeke, Sophie Outteryck, Francis Leroux.

Ordre du jour :

- Accueil et présentation des invités
- Le jumelage
- Le patrimoine culturel Clin d'œil : vidéo de 6mns environ sur le patrimoine culturel local
- Le patrimoine bâti
- Le concours national et international de Nouvelles – Prix Jacques Messiant
- Pot de l'amitié

M. Maurice Wylleman, animateur de séance, commence par remercier les invités et participants, puis organiser un tour de table pour les présentations.

Avant de démarrer les échanges sur les sujets à l'ordre du jour, il convient de réparer une omission repérée dans le compte-rendu de la rencontre du 15 novembre 2018 et concernant les hébergements de groupe. Il existerait bien plusieurs structures pouvant accueillir des groupes sur le territoire, dont le CENH, à Wormhout, qui est en mesure d'héberger des randonneurs, équipes sportives, etc.

1) Jumelage.

- Plusieurs communes du territoire sont concernées et représentées ce soir, mais il y en a d'autres qui seraient éventuellement intéressées (Drincham, Pitgam...). Bergues et Hondschoote sont jumelées à des villes allemandes, Wormhout et Socx à des villes britanniques.

Les échanges et actions sont intéressants de plusieurs points de vue. On mentionne, bien sûr, le partage des cultures, des traditions, la découverte, les contacts humains. Il y a aussi l'impact touristique (et économique) et le travail sur la mémoire, notamment si le jumelage se fait dans le contexte d'un rapprochement historique (Plaine au Bois...). Les Anglais sont avides de reconnaissance et d'entretien de la mémoire. Il peut y avoir aussi des échanges intergénérationnels, sportifs... Les actions ne se limitent pas à un ou plusieurs voyages par an, mais des rencontres entre habitants peuvent s'organiser.

- A quoi cela pourrait aboutir, pour les communes, pour la CCHF ?

On constate une méconnaissance assez générale des habitants du territoire vis-à-vis de ce qui se fait en termes de jumelage. Il serait peut-être intéressant de communiquer davantage, par exemple au niveau du bulletin de la CCHF. Les villages voisins des communes jumelées pourraient être associés lors de manifestations, de même que les associations. On estime que cela apporterait un bénéfice à une majorité de citoyens par différents moyens : visites collectives à l'occasion des échanges, travail sur les langues, implication des entreprises et des associations locales...

- Qu'est-ce qui a prévalu pour initier le jumelage ?

Au niveau national, les jumelages ont été mis en place après la deuxième guerre mondiale, pour sceller l'amitié entre les peuples. Parfois, la naissance a été provoquée de façon presque fortuite. Le jumelage s'est officialisé ensuite par une charte, avec généralement pour axes principaux l'éducation et le tourisme. **M. André Deram** fait part d'une anecdote concernant un couple gallois et qui a été à l'origine du jumelage de Wormhout avec la commune d'origine de ce couple. **Mme Pouleyn** raconte la rencontre entre un Allemand et une jeune Française qui s'est produite en 1978, dont est issue l'histoire du jumelage d'Hondschoote avec sa partenaire allemande. Aujourd'hui, la ville organise un voyage vers sa jumelle tous les 2 ans. Elle promeut les échanges scolaires et ceux des harmonies municipales. Elle a produit un film sur Hondschoote dont il existe plusieurs versions (F., D., NL.).

On rappelle les dates de signature des chartes pour chacune des communes : Bergues 1974, Hondschoote 1979, Wormhout 1989 et Socx 2008.

- Existe-t-il des manques ?

Généralement, la principale difficulté concerne la barrière de la langue. Il manque de bons interprètes (notamment pour l'allemand). L'un des souhaits manifestés consiste en un renforcement ou un perfectionnement en anglais ou en allemand, mais cela n'est pas de la compétence de la CCHF. La commune de Socx a mis en place des cours d'anglais pour tous pour un coût modique.

D'autre part, on remarque qu'il n'existe pas de jumelage avec des communes de Flandre Belge, alors qu'elles sont si proches. **Mme Vanmaële** cite un rapprochement qui a eu lieu entre sa commune de Merckeghem et le village flamand nommé Markegem, qui a occasionné quelques échanges mais n'a malheureusement pas été officialisé ni entretenu. Audruicq est également associé à une commune flamande, mais se situe hors du territoire de la CCHF. Il faut noter que notre secteur noue de nombreux contacts avec la province voisine pour différents sujets et d'autres partenariats existent, notamment, pour les programmes Interreg, les chemins de Compostelle, les « villes murailles », les « villages patrimoine »...

Enfin, la difficulté de recruter et faire vivre les associations de façon dynamique existe aussi dans ces comités et constituent un défi permanent.

- Quels seraient les points à améliorer ?

On pourrait proposer aux 4 communes déjà jumelées de se réunir pour échanger et s'enrichir mutuellement de leurs expériences, mutualiser des activités quand c'est possible (cours de langues, événements...), faire participer les communes voisines. Néanmoins, il ne semble pas judicieux d'envisager un jumelage communautaire.

Il serait intéressant aussi d'élargir la recherche de familles d'accueil et des candidats pour remplir les bus !

Les dirigeants des comités de jumelage tenteront de savoir si les préoccupations des villes partenaires sont les mêmes que les nôtres.

2) **Le Patrimoine Culturel : Clin d'œil**

La légende du Nekker, à Bergues, est présentée par le biais d'une vidéo (Nekkerstor de Bergues par Eric Vanneufville). Il s'agit d'un monstre tiré de la mythologie flamande, qui, selon la légende, vivait dans les eaux de la Colme, attirait et emportait ses proies (enfants) par le fond.

Le film donne lieu à quelques commentaires, car il existerait plusieurs versions ou interprétations de la légende, plus ou moins christianisées... En fait, cette créature, qui porte d'autres noms selon les localités, est connue bien au-delà de notre territoire...

3) **Le patrimoine bâti**

M. Félix Boutu présente le sujet. Il existe plusieurs associations villageoises qui se donnent pour objectifs de valoriser et de préserver le patrimoine de leur commune. Il serait intéressant qu'elles se rencontrent pour essayer de travailler ensemble au niveau du territoire de la CCHF afin de confronter leurs expériences, leurs difficultés et de mutualiser les moyens.

Le « petit patrimoine » est parfois mal connu ou sous-estimé. **M. Boutu** invite les associations à tenter de dresser un inventaire le plus exhaustif possible. Cela a déjà été réalisé pour certaines communes. L'association Yser Houck est à l'origine de cette idée de recensement et nourrit le projet d'une exposition photographique. Elle a déjà constitué une banque de données considérable. Forte de son expérience, elle peut proposer une méthodologie à ceux qui veulent s'y atteler. Il est vrai que le patrimoine public est assez facile à retrouver, mais il existe aussi des éléments de l'architecture privée qui sont méconnus, mais pourtant beaucoup plus riches qu'on ne le pense.

Plusieurs pistes sont proposées :

- Inscrire des parcours intéressants aux Journées du Patrimoine. On relève que le public préfère généralement les grands monuments, profitant de ces journées pour y accéder et profiter d'une visite guidée...
- Proposer des balades contées ou autres animations pour mettre en valeur le petit patrimoine...
- Proposer des thèmes ciblés (parcours des moulins, des fours à pain, des chapelles ...).

Ces activités se feront toujours en aval du travail des historiens, pour être accompagnées d'informations fiables.

Les mairies ont été sollicitées pour transmettre cette proposition aux associations concernées, en espérant que ces dernières contribuent à enrichir le fichier sur le patrimoine.

Plusieurs remarques viennent illustrer ces propos. On cite plusieurs exemples d'éléments de patrimoine qui sont jugés en péril, mais sur lesquels on ne peut intervenir car ils sont du domaine privé (chapelles, ferme...). D'autres mériteraient d'être mieux mis en valeur mais sont difficiles d'accès (forge à Wormhout...). Beaucoup de choses sont détruites par méconnaissance. **M. Seidel** souligne que c'est une expérience extraordinaire que de pouvoir suivre le chantier de la réfection d'une église (Warhem). D'autre part, il regrette que nos villages soient beaucoup moins animés le dimanche que ceux de voisins belges. Enfin, on ajoute que la CCFI subventionnerait la restauration des chapelles de son territoire.

Cette discussion amène d'autres pistes de travail. Ainsi, au patrimoine architectural et historique, il convient d'ajouter le patrimoine immatériel, chacun admettant que tout est intimement imbriqué. Cela inclut la gastronomie, les coutumes (combats de coqs, colombophilie...), croyances populaires et légendes, agriculture... et nous emmène jusqu'au nom des lieux-dits, en passant par d'anciennes routes de Compostelle, etc. Le patrimoine immatériel fait le lien entre les gens et constitue une part essentielle de la Culture. « Il est important que les gens soient conscients de ce qu'on a –est de ce qu'on est ». Il faut donc tout faire pour qu'on ne le perde pas. On pourrait envisager des cycles de conférences...

4) **Concours national et international de nouvelles- Prix Jacques Messiant**

Le projet suit son cours. La CCHF va travailler sur la procédure et l'organisation de façon à être prêt pour septembre. Cette échéance s'impose pour pouvoir communiquer au public et surtout aux écoles, mais

aussi pour laisser le temps de finaliser pour l'évènement Tradi'Flandre 2020 (voir questions diverses). Le thème choisi sera « Le terroir » et les textes devraient être constitués de 4500 à 6000 signes (3-4 pages).

Ce sera l'occasion de mettre en valeur la qualité de l'accueil de notre région. Les lauréats pourraient être nos « ambassadeurs » !

Il reste, bien sûr, des choses à préciser. Si les écoles primaires sont associées, il faut impliquer les instituteurs, mais ceux-ci sont déjà très sollicités. D'autre part, il faut être vigilant, car les enfants pourraient être aidés par des adultes... Pour les enfants, on peut aussi proposer un autre exercice consistant à mettre en dessin un dicton flamand.

Il faut tenir compte du temps nécessaire pour constituer un jury et ensuite lire toutes les productions, qui peuvent être très nombreuses. Le dossier du Concours doit être constitué et déposé pour le 18 février, avant la réunion de Conseil Communautaire.

5) **Questions diverses.**

Quelques sujets non inscrits à l'ordre du jour ont été évoqués.

→ **Promotion de Tradi'Flandre** : Il s'agit d'une manifestation créée en 2006 par les Pays « Cœur de Flandre » et « Moulins de Flandre », organisée tous les 2ans, dont plusieurs éditions ont déjà eu lieu (Wormhout-2006, Méteren-2008, Hoymille-2010, Bailleul-2012, Steenvoorde-2016) et qui avait été mise en suspens depuis la disparition des Pays. Tradi'Flandre vise à promouvoir la culture flamande en général et constitue « une vitrine culturelle de la Région ». Elle présente aussi un intérêt économique.

Certains acteurs avaient manifesté le souhait de relancer cette fête locale et une nouvelle édition avait été amorcée. Une date et un lieu avaient même été proposés (4 juin 2019 à Watten), mais cela tombe en même temps que les « 4 jours de Dunkerque ». Elle est donc reportée à juin 2020. On ignore à ce jour si la CCFI (qui n'a plus de Conseil de Développement), compte participer et se joindre à l'organisation.

→ **Projet Lamartine** : Le service Culture est en attente de la validation du budget. Plusieurs actions sont déjà en chantier. Une exposition sera présentée à Bergues et à Hondschoote, et si possible, sera rendue itinérante sur le territoire. M. Quéniart prépare un spectacle intitulé « L'électeur de Lamartine » dont le scénario est déjà bien échaudé. Il devrait être prêt pour octobre 2019. L'auteur envisage de donner 15 représentations. Le coût de ce spectacle (création et représentations) est évalué à un montant compris entre 8000 et 10000 Euros. Il sera offert aux communes. On essaiera, dans la mesure du possible, de l'associer à l'exposition. L'association « Taste Wijn » prépare des coffrets confectionnés à partir d'une « Cuvée prestige Lamartine »...

→ On s'interroge sur la façon dont vont être traitées par le Conseil Communautaire toutes les informations et propositions qui remontent des commissions du Conseil de Développement. Le CA du CDD doit-il se réunir pour valider certains sujets avant présentation aux élus ? Comment savoir s'il faut continuer à travailler sur tous les sujets ?

En guise de conclusion, les animateurs se félicitent de la richesse et de l'enthousiasme des discussions. On garde, parmi les idées maitresses de cette réunion, celle de fabriquer une « Bible » du petit patrimoine flamand dont on ferait référence dans les futurs PLUI !

Merci à Madame Beddeleem pour les gaufres !

Prochaines réunions :

Commission Environnement : 12 février à 18 h

Commission Culture et Tourisme : 28 février à 18 h

Rédaction : Vincent Cleenewerck

Rédaction : Vincent Cleenewerck